

Stages d'habilitation de correcteurs-examineurs

programmés en 2020 au Canada

Etat au 17 novembre 2020



Gestion centrale
CANADA

Les informations contenues dans ce tableau sont données sous réserves de possibles modifications, d'après les informations fournies par les centres d'examen DELF-DALF du Canada. Dans tous les cas, il convient de vérifier les détails pratiques avec les organisateurs (conditions et modalités d'inscription pour les personnels extérieurs, public visé, dates, horaires, pré-requis, programme et contenus, etc.)

L'admission de personnels qui ne sont pas directement employés par les structures organisatrices se fait sur une base volontaire et coopérative, dans un souci de mise en commun des ressources et des moyens à l'échelle du Canada. Les organisateurs décident de répondre positivement ou négativement aux demandes de participation aux formations qu'ils organisent en fonction de leurs propres contraintes, et fixent eux-mêmes les conditions.

Remarque : Pour répondre à la situation de crise sanitaire actuelle, France Education International autorise les formateurs à organiser des stages de première habilitation et de renouvellement (avec ou sans formation) de correcteurs-examineurs à distance.

Ces stages n'ont pas vocation à remplacer les stages en présence, qui demeurent la norme. Il s'agit d'une solution temporaire qui est proposée uniquement pour les stages se tenant durant l'année 2020 et ne pouvant pas être reportés ou réalisés en présence.

Ces stages à distance ne concernent pas les formations initiales de formateurs qui doivent nécessairement se tenir en présence.

Renseignements et inscriptions auprès des responsables de centres dont les coordonnées se trouvent à la page suivante : <https://delf-dalf.ambafrance-ca.org/fr/centres-dexamen> ENGLISH <https://delf-dalf.ambafrance-ca.org/examination-centres>

Dates 2020	Province	Organisateur	Lieu de la formation	Nom du/des formateurs	Niveaux	Remarques
19, 26 octobre, 19 et 26 novembre	En ligne		En ligne	Denis COUSINEAU	A1 – B2	Première habilitation
29, 31 octobre et 19, 21 novembre	En ligne		En ligne	Lesley DOELL	A1 – B2	Première habilitation
26 novembre et 1 ^{er} décembre	Ontario		Kemptville	Lyne GRATTON	A1 – B2	Renouvellement avec formation
24 – 25 novembre	Ontario		Thunderbay	Sylviane KYRYLUK & Diane SCOCCHIA	A1 – C2	Renouvellement sans formation
1 – 5 décembre	En ligne		En ligne	Lesley DOELL	A1 – A2	Première habilitation <i>Pour s'inscrire</i> https://nrlc.net/conference/119
9 et 10 décembre	En ligne		En ligne	Lesley DOELL	B1 – B2	Première habilitation <i>Pour s'inscrire</i> https://nrlc.net/conference/120
14 – 15 décembre	Nouvelle-Ecosse		Pointe-de-l'Eglise	Judith PATOUMA	A1 – C1	Renouvellement avec formation
16 – 17 décembre	Nouvelle-Ecosse		Pointe-de-l'Eglise	Judith PATOUMA	C1	Première habilitation

Les sessions d'habilitation de formateurs sont destinées en priorité aux premières habilitations, pour les examinateurs-correcteurs qui répondent aux trois conditions suivantes:

- **Etre rattaché(e) à un centre d'examen DELF-DALF ;**
- **Etre en possession d'une habilitation d'examineur-correcteur DELF-DALF valable au moment de la formation ;**
- **Avoir assuré plusieurs passations ou corrections d'épreuves DELF-DALF en tant qu'examineur-correcteur dans l'année précédant la formation de formateur**

Par ailleurs, France Education International offre des sessions d'habilitation de formateurs à l'occasion de l'Université BELC des métiers du français dans le monde, deux fois par an, en février et en juillet :

<http://www.ciep.fr/belc>

Renouvellement de l'habilitation de formateurs de CORRECTEURS-EXAMINATEURS :

Le renouvellement de l'habilitation de formateur se fait avant que l'habilitation n'arrive à échéance. Ce renouvellement se fait par un test à distance, pour les formateurs qui remplissent à la date de leur inscription à ce test les conditions suivantes :

- Etre rattaché à un centre d'examen DELF-DALF ;
- Avoir animé au moins une formation d'examineurs-correcteurs durant les trois dernières années ;
- Avoir participé à au moins une session annuelle en tant qu'examineur-correcteur

Renseignements et inscriptions auprès de cecile.heijnen@diplomatie.gouv.fr